

**Comment les cadres juridiques et institutionnels relatifs à la coopération sur les ressources en eau partagées participent à la gouvernance et au développement**

Jeudi, 1<sup>er</sup> novembre | 9h – 10h30



La session vise à analyser les avantages des cadres juridiques et institutionnels relatifs à la coopération sur les eaux transfrontalières aux niveaux mondial, régional et des bassins pour le développement, l'intégration régionale et la paix ainsi qu'à présenter les derniers développements sur le continent africain. En particulier, l'expérience et les enseignements tirés de l'élaboration des accords de bassin ainsi que des adhésions récentes aux conventions universelles sur l'eau seront mis en lumière.

**Programme:**

Exposé liminaire sur les cadres juridiques et institutionnels et leur rôle dans la promotion du développement, de la paix et de l'intégration.

Le présentateur: M. Komlan Sangbana  
Secrétariat de la Convention sur l'eau (CEE-ONU).

Panel sur l'évolution récente de la coopération transfrontière en Afrique et les moyens d'accélérer les progrès.

**Intervenants:**

M. Niokhor Ndour, Sénégal,

M. Sylvain Guebanda, République  
Centrafricaine

M. Cyril Maman, France

M. Francis D. Bougaire, Groupe de la Banque  
Africaine de Développement.

Modérateur: M. Désiré Armand Ndemazagoa-  
Backotta, CEEAC

**Conclusions:**

Ms. Sonja Koeppel, Secrétariat de la  
Convention sur l'eau, AMCOW (tbc), ANBO

[www.unece.org/env/water.html](http://www.unece.org/env/water.html)  
[water.convention@un.org](mailto:water.convention@un.org)

Convenors: UNECE / ANBO / AMCOW / Green Cross International / WWF / Sénégal / Chad